

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 02 juillet 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoints au Maire
Mmes Marie-Antoinette SYLVESTRE, Anne BEZIER, M. Marc DEYBER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMAANN, Manuel DREISZKER, Mmes Linda ABDELNEBI, Sabrina DUSSOURD, M. Raphaël JEUDY, Mmes Flavie MARTORANA, Justine HUART, MM. Antoine TORTOSA, Laurent BECK, Mmes Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Jean-Paul BARTH

Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL

Sandrine DEMAY donne pouvoir à Anne-Catherine CARL-DORIDANT

7. Affaires foncières

RAPPORTEUR : M. le Maire

7.1. Acquisition parcelle 04 section 26

DELIBERATION D02072026/01

La commune souhaite acquérir la parcelle n°4 en section 26 qui correspond à de la forêt en limite de parcelle constructible, cette forêt étant en état précaire et nécessitant une sécurisation que certains propriétaires ne peuvent plus faire.

Cette parcelle appartient aux consorts Petermann qui ont accepté le prix de 35€ de l'are.

La parcelle a une contenance de 4,45 ares.

Après délibération,
Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle n°4 en section 26, d'une contenance de 4,45 ares, au prix total de 155,75€ TTC.

AUTORISE le Maire à signer tout acte relatif à cette acquisition,

PRECISE que les frais sont à la charge de l'acquéreur,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2026, C/2117.

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 07 juillet 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,



Manuel DREISZKER
Le secrétaire de séance,